

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil Municipal

2018 – 12 – 22 - SUBVENTIONS 2019 EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS.

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2018

PRÉSENTS :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY , Annie DUROUX (arrivée à 18h43), Monique POISSON, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, Nicole NUGEYRE, François-Xavier RAHIER, Maryse LALANDE (arrivée à 18h43), Bruno DUMONTEIL, Bernard COLLINET, Sylvie BANSARD, Michèle BOURGOIN (arrivée à 19h00), Tony LOURENÇO, Danièle DUBOURDIEU, Alain POLI, Sylviane STOME, Jérémy DUPOUY, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION

Patrick MALVAÈS donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX

Ludovic DUCOURAU donne procuration à David DELIGEY

Mireille MAZURIER donne procuration à Élisabeth REZER-SANDILLON

Maxime KHELOUFI donne procuration à François-Xavier RAHIER

Justine BONNEAUD donne procuration à André MOUSTIÉ

Michelle LOUSSOUARN donne procuration à Evelyne DONZEAUD

Claude RAULIN donne procuration à Xavier PARIS

ABSENT

Jacques CHAUVET

François-Xavier RAHIER a été nommé secrétaire de séance

Dans le cadre de l'octroi des subventions aux associations et autres organismes, je vous demande de bien vouloir entériner, pour l'exercice 2019, les propositions de subventions détaillées dans le tableau ci-dessous.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019.

Nature	Nom de l'association	Montant de la subvention proposée		
		Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	Total
6574	UAGM RUGBY	50 000,00 €		50 000,00 €
6574	UAGM ATHLETISME	35 000,00 €		35 000,00 €
6574	UAGM ATHL. CROSS SUD-OUEST	14 000,00 €	5 000,00 €	19 000,00 €
6574	FOOTBALL CLUB BASSIN D'ARCACHON	25 000,00 €		25 000,00 €
6574	RSGM SECTION IN LINE	6 000,00 €	3 000,00 €	9 000,00 €
6574	RSGM SECTION RINK HOCKEY	12 000,00 €		12 000,00 €
6574	UAGM PATINAGE	35 000,00 €	2 000,00 €	37 000,00 €
6574	DOJO	7 000,00 €		7 000,00 €
6574	RAQUETTE GUJANAISE	10 500,00 €		10 500,00 €
6574	UNION CYCLISTE DE GUJAN-MESTRAS	2 000,00 €		2 000,00 €
6574	GUJAN-MESTRAS CYCLO	1 000,00 €		1 000,00 €
6574	PILOTARI	1 250,00 €		1 250,00 €
6574	BMX GUJANAIS	3 000,00 €		3 000,00 €
6574	BASKET BASSIN D'ARCACHON	5 000,00 €		5 000,00 €
6574	TENNIS CLUB DE GUJAN-MESTRAS	6 000,00 €		6 000,00 €
6574	AINSI DANSE	1 500,00 €		1 500,00 €
6574	PETANQUE LA BARBOTIERE	500,00 €		500,00 €
6574	PETANQUE GUJANAISE	500,00 €		500,00 €
6574	LOISIR AMICAL SPORTIF	600,00 €		600,00 €
6574	LOUS BARBOTS PINASSAYRES	2 300,00 €		2 300,00 €

Nature	Nom de l'association	Montant de la subvention proposée		
		Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	Total
6574	RETRAITES SPORTIFS SUD-BASSIN	800,00 €		800,00 €
6574	AIKIDO GUJANAIS	2 700,00 €		2 700,00 €
6574	KANSAS DANCE	2 200,00 €	2 000,00 €	4 200,00 €
6574	TRANSCENDANCE	750,00 €		750,00 €
6574	TEAM GUJAN TRIATHLON	2 000,00 €		2 000,00 €
6574	SPEED BADMINTON GUJANAIS	750,00 €		750,00 €
6574	GM JOYFIT	300,00 €		300,00 €
6574	BOWLING CLUB BASSIN D'ARCACHON	1 000,00 €		1 000,00 €
6574	C2P	1 000,00 €	1 500,00 €	2 500,00 €
6574	ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF	2 000,00 €		2 000,00 €
TOTAL GENERAL		231 650,00 €	13 500,00 €	245 150,00 €

Ce projet de délibération ayant été soumis à la Commission des Finances.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Monique POISSON et David DELIGEY ne participent pas au vote

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

Marie-Hélène DES ESGAULX
Maire de Gujan-Mestras



Affiché le...20 décembre 2018
GUJAN-MESTRAS le...20 décembre 2018